

## HARCÈLEMENT, CALOMNIE ET SUICIDE

Les gendarmes sont très touchés par les suicides, moins que nos collègues policiers, mais ce n'est pas anodin. C'est toujours la même version qui est communiquée. « *Cela n'allait pas bien dans sa vie de couple, il avait des problèmes d'argent...* » Cela arrive certainement. En revanche, en niant sa part de responsabilité, l'institution ne se rend pas honneur.

Le tabou des suicides est chez nous important. On n'en parle pas beaucoup. Il y a même un certain malaise par rapport à cela. Quand le sujet est abordé, les regards se font fuyants, les silences plus présents.

La peur est un bon moyen de mettre les individus au pas. Ils ne se révoltent pas, car ils ont quelque chose à perdre. Des personnels me disent parfois : « *On ne va pas cracher dans la soupe, on n'est pas si mal lotis* ». Tout va bien donc.

Les suicides, les dépressions, l'épuisement professionnel, les vies de famille en lambeaux sont monnaie courante en gendarmerie, et je pourrais continuer cette liste longtemps. Je pourrais même l'étendre à d'autres institutions en France. J'entends parfois que la France n'est pas la Corée du Nord (ou autres pays de ce genre), sous-entendu qu'il ne faut pas trop se plaindre. D'une, je ne vis pas en Corée et je ne sais pas précisément ce qu'il s'y passe. De deux, je

n'ignorera pas les problèmes, sous prétexte que dans d'autres pays, c'est encore pire.

La propagande ne s'est pas arrêtée avec la Seconde Guerre mondiale. C'est un outil encore bien présent, notamment dans l'armée. Les spots publicitaires pour les différentes armées en sont une belle illustration. La Grande Muette sait communiquer quand elle veut. En revanche, je l'entends assez peu sur les sujets plus épineux. La remise en question ne fait pas partie de son packaging. L'institution est maligne. Elle fait mine de pratiquer l'introspection, en prenant en compte les dysfonctionnements internes. En vérité, la haute hiérarchie dissimule les réels problèmes. Parfois, un officier est condamné judiciairement quand il commet des actes illégaux, mais c'est anecdotique. Surtout, cela permet, en sacrifiant un grand chef de temps en temps, de faire croire que les problèmes sont traités et pris en compte.

Combien d'officiers sont récompensés pour leur complaisance et leur obéissance aveugle ? La majorité. C'est ce que j'ai pu constater, à travers tous les lieux où je suis passé, pendant toutes ces années. En revanche, quand un gendarme remet en cause une mission ou un ordre incohérent, les foudres se déchainent. La méthode est toujours la même, on tente de le discréditer d'une manière ou d'une autre. Comme cela, si un militaire parle trop, peu importe ce qu'il a à déclarer sur le fond, il suffit de le décrédibiliser sur la forme et le tour est joué.

Monsieur GUILLAUMONT, retraité de la gendarmerie qui tient le site internet *Profession-Gendarme*, y partage beaucoup d'articles intéressants. Il y tient aussi un décompte, nécessaire, mais affligeant pour les forces de l'ordre, celui des suicides en leur sein. Nous apprenons sur le site que pour l'année 2019, il y a eu le suicide de cinquante-neuf policiers, dix-sept gendarmes, et dix policiers municipaux. Voici où nous en étions au mois de juin 2020 :

**04/01/2020 – 1 policier**, Thierry H., la quarantaine, affecté au SDLP, ex SPH Paris (75)

**13/01/2020 – 1 policière**, Marielle M. 52 ans, arme de service, commissariat de **Saint-Nazaire** (44)

**13/01/2020 – 1 Policier**, Laurent P. 52 ans, affecté au centre de rétention administratif **Rennes** (35)

**23/01/2020 – 1 policier**, William M. 47 ans, affecté à la police aux frontières (PAF) d'Orly (94)

**25/01/2020 – 1 gendarme**, Benjamin B. 38 ans – Gendarmerie nationale **Valenciennes** (59)

**22/02/2020 – 1 policier**, Mathias âgé de 26 ans, ADS affecté à la PAF de **Nantes** (44)

**09/03/2020 – 1 policier**, Thomas S. 36 ans, BAC nuit de **Vitry-sur-Seine** (94)

**10/03/2020 – 1 policier**, Jean-Marc 56 ans, major de police à la CRS 48 à **Châtel-Guyon** (63)

**07/04/2020 – 1 policier**, Lionel T. était major de police, FTSI de **Sens** (89)

**07/04/2020 – 1 Policier**, Thierry père de 2 enfants en poste à l'état-major de **Mayotte**

**10/04/2020 – 1 policière**, Céline P. 45 ans, affectée au Service central du renseignement territorial (SCRT), **Charenton-le-Pont** (94)

**13/04/2020 – 1 gendarme**, Meddy, femme gendarme en poste brigade de **DUMBEA (Nouvelle-Calédonie)**

**25/04/2020 – 1 policier**, Christian V-Q, âgé de 51 ans, Cie musique gardiens de la paix à Paris **Meudon** (92)

**03/05/2020 – 1 policière**, Naïma M., mariée, mère de 4 enfants, affectée au **HAVRE** (76)

**02/06/2020 – 1 policier**, Olivier L. – Brigadier-chef 49 ans – Commissariat de **Reims** (51)

**05/06/2020 – 1 policier municipal, Mickaël M. 34 ans – Police municipale de Raon-l'Étape (88)**

**09/06/2020 – 1 policier, Jean-Baptiste C., arme de service, 3<sup>e</sup> division de la DPJ, Paris (75)**

**10/06/2020 – 1 policier, Frédéric D., 48 ans, 2 enfants, police aux frontières de Chambéry (73)**

Force est de constater que cette liste est longue. Force est de constater que les politiciens ne font rien pour remédier à cette situation, si ce n'est proposer de nouveaux numéros verts, ou des barbecues entre collègues. Force est de constater qu'aucun changement profond de la part des institutions de sécurité intérieure ne s'opère.

La société France Télécom, après une situation dramatique, amenant une vague de suicides de ses employés, à la fin des années 2000, a été mise en cause. Entre 2008 et 2009, c'est trente-cinq personnes qui se sont donné la mort. Des responsabilités dans la direction de l'entreprise ont été mises à jour, et un procès a eu lieu avec condamnations à la clé. Chez nous, les suicides sont plus nombreux. Il n'y a bien entendu aucune compétition quand je dis cela. Je pointe du doigt la gravité de la situation. Dans cette entreprise de télécommunications, le management a sérieusement été remis en cause. Nous, les forces de l'ordre, serions à priori trois fois au-dessus de la moyenne des Français en termes de suicidés. Et rien ! Prenons encore cet extrait de l'article paru, le 30 avril 2019, sur le site *Slate* :

*[...] En 2018, trente-cinq policièr-es et trente-trois gendarmes se sont suicidés, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. Et d'après un rapport sénatorial de juin 2018, le taux de suicide dans la police est 36 % plus élevé que dans la population générale. [...]*

La réponse à ce mal-être a été de monter une cellule psychologique de plus. Les dirigeants traitent les conséquences, une fois de

plus. Les causes qui sont nombreuses, dont un management déplorable, sont ignorées. Nous lisons dans l'article :

*[...]Dans les rangs, les personnels sont plus que sceptiques : un Service de soutien psychologique opérationnel (SSPO) existe déjà en France depuis 1996, sombre année durant laquelle soixante-dix agent-es avaient mis fin à leurs jours. [...]*

La société perd pied. Le mal s'est largement étendu. Les agriculteurs, les soignants, ou les enseignants se donnent la mort, souvent aussi dans l'indifférence.

Combien y a-t-il de cas de militaires à la merci d'officiers sans éthique ? Beaucoup trop. L'acharnement peut prendre plusieurs formes. Un officier ne vous aime pas, il tentera donc de vous nuire par différents biais, dès qu'il en aura l'occasion. Certains officiers vous humilieront quotidiennement en vous brimant. Ils hurleront votre nom plusieurs fois par jour, depuis l'autre côté de la brigade, pour vous envoyer faire des missions inutiles. Ils essaieront de vous faire comprendre que vous n'êtes rien, et qu'eux ont le pouvoir. J'ai même eu droit à un officier qui m'a dit droit dans les yeux : « *Je vais vous détruire !* » Il avait au moins le mérite de me prévenir. D'autres officiers sont plus subtils. Ils ne vous affronteront jamais à visage découvert.

Pour peu que vous ayez le malheur de contester une injustice contre quelqu'un qui ne supporte pas la contradiction, vous allez le sentir passer par la suite. La liberté d'expression en gendarmerie, même avec le plus grand des tacts, ce n'est pas pour nous. Un officier peut vous empêcher de vous inscrire à des formations, uniquement car il l'a décidé. Pourtant, il y a des textes sur lesquels le militaire peut s'appuyer pour se défendre. L'officier harceleur inventera des prétextes, détournera les textes ou n'en tiendra pas compte, pour à l'issue faire ce qu'il veut. L'officier vous dira qu'il

n'avait pas le choix, et ce, non sans quelques explications farfelues. Vous pouvez essayer de prouver votre bonne foi, mais systématiquement, l'officier ne voulant pas admettre qu'il s'acharne sur vous, objectera des motifs tous plus fallacieux les uns que les autres. Aucun mécanisme pour contrer ces pratiques. Faire valoir ses droits face à de tels individus est un parcours du combattant. Souvent, la hiérarchie se range derrière l'officier, peu importe que l'on empêche la progression de carrière d'un militaire méritant, par vengeance, mauvaise foi, ou méchanceté, car personne n'ira contester les décisions de ces seigneurs.

Un officier peut aussi faire échouer une mutation ou une permutation.

La procédure de permutation est pratiquement toujours acceptée par la gendarmerie quand les conditions sont remplies. Ces dernières sont : un grade, une charge de famille, ou une fonction à peu près équivalente entre les deux gendarmes qui souhaitent permutation. C'est une procédure presque transparente pour l'institution, puisqu'elle ne paye aucun déménagement et que cela ne crée pas de trous à l'emploi. Il suffit que l'officier harceleur passe quelques coups de téléphone pour vous saborder, ou écrive des phrases qui vous porteront préjudice dans l'avis qu'il rédigera, pour faire rater votre permutation. À nouveau, ce n'est pas très utile de chercher des explications, puisque vous serez face à un mur. Ces officiers existent et sont trop nombreux. Ils prennent plaisir à mettre des bâtons dans les roues. Soit vous vous faites une raison en accumulant rancœur et frustration, soit vous décidez de combattre, mais c'est loin d'être gagné, même si vous avez des éléments de preuves pour étayer vos dires.

Je connais le harcèlement, j'en ai vécu quelques épisodes destructeurs. Comme toutes les personnes à qui j'ai pu en parler, nous souhaitons garder l'anonymat, et on peut le comprendre dans la mesure

où l'institution ne reculera devant aucunes représailles pour nous faire taire. Ces coups bas entachent gravement notre carrière et notre vie personnelle. Face à tant d'hostilités et de nuisances dans nos propres rangs de la part de certains « chefs », comment ne pas sombrer ? Comment garder la tête haute ? Comment continuer avec la passion et l'engagement que demande une telle profession ?

Notons l'exemple de ce gendarme qui a déposé plainte contre son supérieur hiérarchique, car il n'en pouvait plus du harcèlement subi. Un extrait d'un article de *France Info*, datant du 1<sup>er</sup> novembre 2011 :

*« Le calvaire commence en 2004, à l'arrivée d'un nouvel adjudant-chef à la brigade motorisée d'Aubenas (Ardèche). Le chef "veut du chiffre" : 60 PV par mois pour excès de vitesse, 30 pour conduite en état d'ivresse, etc. Le culte du résultat, comme pour des commerciaux de base.*

*Peu convaincu par la méthode, le gendarme Roudil tente de résister à la pression. Car, sans infraction constatée, il est bien difficile de verbaliser. L'adjudant-chef ne l'entend pas de cette oreille et commence à arroser son subalterne de notes humiliantes. Jusqu'au 6 juin dernier, où le chef insulte le gendarme Roudil en présence de tous, y compris sa fille et sa femme : "Vous êtes le boulet de la brigade, vous êtes nul". Le gendarme Roudil se fait poursuivre par son supérieur jusque dans les toilettes : "Revenez, je n'en ai pas fini avec vous" »*

Le gendarme a décidé de porter plainte et le procureur de la République a confié l'enquête à la gendarmerie. La suite n'est pas connue, mais laisse peu d'espoir pour le gendarme. Cette affaire me permet aussi de faire le lien avec la perte de sens ressentie par les gendarmes que j'évoquais précédemment. Le gendarme en activité constate régulièrement un dérèglement de sa profession. Cela passe par des missions qui lui sont confiées et qu'il ne comprend plus, car incompatibles avec son engagement ainsi que son métier. Cette perte de repères l'amène à vouloir en parler, puis à vouloir avertir